



Date limite :
Vendredi 20
Mai
2022

Licenciement économique

Suite à mon licenciement économique et Macron qui a fait passer une lois au 1er octobre 2021.

Je perd quasiment tout mon salaire, sur 1250euros mon total s élevé à même pas 700 euros

Si j'ai le malheureusement de travaillez 3 jours je perds tout.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/OOW55rf3>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Alison Martin